

Questions orales

soit exclu, car ils se rendent compte du caractère compatissant du programme et ils sont ravis que la SCHL continue de s'en charger. Nous en aurons cependant la confirmation quand nous rencontrerons les ministres chargés de l'habitation dans le courant du mois.

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il dire à quel niveau on les établira?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de niveau précis. Les seules hausses sont celles autorisées à cause des coûts réels. Ces loyers sont régis de plus près que d'autres en retour de l'entente originale de location que nous passons avec l'entrepreneur, entente qui est renouvelée de temps à autre pour s'assurer qu'elle est en règle et à jour. Le propriétaire ne peut augmenter le loyer sans l'accord de la Société.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED AUX ATELIERS DU CP À WINNIPEG—LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Le ministre est-il maintenant en mesure de faire rapport de l'activité du comité interministériel qu'il a établi pour s'occuper de la grave situation qui résulte des mises à pied nombreuses aux ateliers du CP à Winnipeg?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): De nouvelles rencontres ayant eu lieu aujourd'hui, monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir renseigner le député avant la fin de la période des questions. Peut-être pourrais-je lui fournir les renseignements complets qu'il désire plus tard au cours de la journée.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il, personnellement ou par l'entremise de ce comité, vérifier les rapports selon lesquels le CN licencierait un certain nombre de ses agents de sécurité?

M. Munro (Hamilton-Est): Je vais les vérifier, monsieur l'Orateur.

* * *

LES TRANSPORTS

LE TARIF-MARCHANDISES—DEMANDE DE REJET DE LA DEMANDE DE MAJORATION POUR LES WAGONS À BESTIAUX

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Transports. Elle fait suite à des questions qui lui ont été adressées jeudi dernier, je crois, sur la majoration proposée du coût de transport des broutards, entre l'Ouest et l'Ontario. Le ministre a-t-il eu l'occasion de s'entretenir avec la Commission canadienne des transports, et peut-il dire si l'on va rejeter la hausse de 25 p. 100 du tarif qui doit entrer en vigueur, je crois, plus tard au cours de la semaine? En effet, cela représenterait pour l'année 1975 une hausse

[M. Danson.]

globale d'environ 71 p. 100 pour le wagon à un pont et de 87 p. 100 pour le wagon à deux ponts, ce qui est sans conteste supérieur aux taux autorisés par les lignes directrices?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'hésite à parler ici avec beaucoup de précision de taux particuliers. Les députés savent sans doute qu'il y a eu un blocage de certains taux qui a donné lieu à certaines hausses plus rapides que d'habitude. Nous avons déjà fait savoir à la CCT que nous nous attendons à ce qu'elle veille à ce que la règle de la marge de 95 p. 100 soit respectée dans le processus global d'établissement du tarif et nous avons eu d'autres entretiens plus précis sur l'application des lignes directrices, si tant est qu'elles s'appliquent, à des taux particuliers qui échappent à la règle de la marge de 95 p. 100.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, en plus de la question particulière des tarifs, il y a un autre problème qui se pose: un grand nombre d'animaux en provenance de l'Ouest arrivent malades en Ontario à cause des nombreux retards à acheminer les wagons de bestiaux laissés sur des voies de garage. Si on veut un exemple précis—ce que le ministre a demandé en répondant à une des questions qui lui ont été posées la semaine dernière—il y a le wagon du C.P. n° 277642 qui est arrivé à Toronto vendredi après-midi à 4 heures...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. McKinley: ... et n'a été dirigé sur London que dimanche.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Vegreville.

* * *

LES AÉROPORTS

MIRABEL—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION RELATIVE À L'ADJUDICATION D'UNE CONCESSION À SKY SHOPS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Elle fait suite à celle du député de Central Nova. Vendredi dernier, le ministre des Transports a déclaré qu'il examinerait les documents à sa disposition concernant l'adjudication d'une concession à Sky Shops à Mirabel et qu'il déciderait ce qui serait le plus opportun de faire en réponse au député qui demandait que les soumissions soient déposées à la Chambre. Le ministre a-t-il eu l'occasion d'examiner les documents et peut-il dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre relativement à cette affaire?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, renseigner la Chambre au sujet des soumissions ne saurait présenter de difficultés mais la question posée était bien plus complexe que cela et je ne suis pas prêt à en discuter.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le ministre a eu cinq jours pour examiner les contrats et les calculs. Peut-il nous dire maintenant combien de temps il nous faudra attendre pour obtenir les renseignements demandés par le député de Central Nova?